



Conférence parlementaire internationale

Les parlements, les minorités et les peuples autochtones : participation effective à la vie politique

31 octobre - 3 novembre 2010

Tuxtla Gutiérrez, Chiapas (Mexique)

Note d'informations pratiques

Date et lieu

1. La Conférence intitulée « Parlement, minorités et peuples autochtones : participation effective à la vie politique » s'ouvrira dans la soirée du 31 octobre et s'achèvera le 3 novembre 2010, dans l'après-midi. Elle est organisée conjointement par l'Union interparlementaire, le Congrès mexicain et le Gouvernement de l'Etat du Chiapas.
2. Elle se déroulera au centre des congrès mésoaméricain, à Tuxtla Gutiérrez, au Chiapas (Mexique).

Centro de Convenciones Mesoamericano
Cerrada Andrés Serra Rojas 1000
El Retiro
29040 Tuxtla Gutiérrez
Chiapas
Mexique

<http://www.centrodeconvenciones.chiapas.gob.mx/>

Participation et inscription

3. Participeront à la conférence : des membres de parlements nationaux, ainsi que de parlements régionaux et infranationaux, et des représentants d'organisations internationales et autres organisations compétentes.
4. Les délégations sont priées de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le renvoyer à l'adresse ci-après, le **vendredi 1^{er} octobre au plus tard** :

Union interparlementaire
5, chemin du Pommier
P.O. Box 330
CH - 1218 Le Grand-Saconnex/Genève
Suisse
Fax : +4122 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org

Conférence organisée conjointement par l'Union interparlementaire, le Congrès mexicain et le Gouvernement de l'Etat du Chiapas, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Experte indépendante des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités et Minority Rights Group International

Liste des délégués

5. Une liste provisoire des délégués sera établie sur la base des confirmations qui auront été reçues par le Secrétariat de l'UIP d'ici au 15 octobre 2010. Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible de produire une liste révisée sur place, mais une nouvelle liste sera néanmoins établie après la session et publiée sur le site web de l'UIP. Il est demandé aux délégués de bien vouloir communiquer toute modification à apporter à la liste provisoire au Secrétariat de la Conférence au plus tard le mercredi 3 novembre 2010, à 16 heures.

Arrangements concernant le déroulement de la Conférence

6. La Conférence s'articulera autour de réunions plénières et de séances parallèles en petits groupes. Chaque séance sera ouverte par des intervenants qui feront des remarques liminaires. Les délégués pourront prendre part au débat soit en faisant des commentaires succincts, soit en posant des questions. Étant donné le caractère informel du débat, il ne sera pas établi de liste des orateurs à l'avance. Un animateur conduira les débats et décidera de l'ordre des interventions et questions. Le 3 novembre au matin, une visite sera organisée sur le terrain, à San Juan Chamula, à environ une heure de Tuxtla Gutiérrez, où les participants dialogueront avec des dirigeants autochtones traditionnels et constitutionnels.

Langues

7. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol et français. De même, les documents officiels de la Conférence seront disponibles en anglais, espagnol et français.

Documents

8. Les seuls documents officiels de la Conférence sont l'ordre du jour, la liste des délégués, les documents de travail rédigés par les intervenants et les notes d'information établies par le Secrétariat de la Conférence.

9. Les participants et observateurs qui souhaiteraient faire circuler leurs propres documents ou autres supports en rapport avec le thème de la Conférence pourront utiliser une table installée à cet effet à proximité de la salle de réunion.

Visas

10. Le Mexique applique une réglementation stricte en ce qui concerne l'accès à son territoire et refuse l'entrée aux personnes non munies de visa. Les délégués ayant besoin d'un visa d'entrée doivent en faire la demande auprès du consulat du Mexique ou de la mission diplomatique mexicaine du pays où ils résident. Il est vivement recommandé aux délégués de présenter leur demande dès que possible. Il convient de noter en outre que les ressortissants de certains pays faisant escale dans un aéroport américain doivent être munis d'un visa d'entrée (et non de transit) pour les États-Unis.

11. Les délégués de pays où il n'y a pas de consulat ou autre mission diplomatique du Mexique peuvent se renseigner à l'adresse suivante sur la démarche à suivre :

Gobierno del Estado de Chiapas, Subsecretaría de Enlace para Cooperación internacional
Lic. Jorge Vázquez Salazar
Calle 4ª Poniente Sur# 425, entre 3ª y 4ª Sur, Colonia Centro,
Código Postal 29000
Tuxtla Gutiérrez
Chiapas
Mexique
Tél. : +53 961 612 9734
Mobile : +53 961 6579803
Courriel : vasajorg@gmail.com

Hébergement

12. Les frais d'hébergement sont à la charge des participants. Ceux-ci sont priés de noter que, conformément à la pratique des hôtels dans l'Etat du Chiapas, seules les réservations accompagnées des coordonnées d'une carte bancaire à titre de garantie, seront confirmées.

13. On trouvera une liste des hôtels de Tuxtla Gutiérrez à l'adresse suivante :
<http://www.turismochiapas.gob.mx/listados/listado.php?idmpio=101&t=12>

Les hôtels les plus proches du centre de conférences sont les suivants :

- Camino Real <http://www.caminoreal.com/Micrositio/index.php?id=25>
- Fiesta Inn
http://www.fiestainn.com/portal/p/en_MX/FI/TLX/1/0/Availability/showHotelInformation.do?hotelCode=TLX&country=MX&city=-100000

Les délégations peuvent s'adresser à un agent de leur choix ou à l'office du tourisme du Chiapas pour leurs réservations. Dans le second cas, ils devront choisir l'option « Turismo Palenque ».

Turismo Palenque
1^a Norte Poniente No. 1016^a
Col. Centro, C. P. 29000
Tuxtla Gutiérrez
Chiapas
Mexique
Tél. : +53 961 611224
Site web : <http://www.turismopalenque.com.mx/index.html>
Courriel : gerencia@turismopalenque.com.mx

Les délégations pourront également se procurer des informations supplémentaires sur les hôtels auprès de l'Office du tourisme :

Secretaría de Turismo
Boulevard Belisario Domínguez No. 950, Xamaipak
Tuxtla Gutiérrez C.P. 29060
Chiapas
Mexique
Tél. : +53 961 61 7-05-50.
Site web : <http://www.turismochiapas.gob.mx>

Prescriptions sanitaires

14. Aucun certificat de vaccination n'est requis pour l'entrée au Mexique.

Services de restauration

15. Un déjeuner sera servi aux participants durant les jours de Conférence.

Transports sur place

16. Le transport des participants sera assuré entre l'aéroport Angel Albino Corzo de Tuxtla Gutiérrez et les hôtels. Le transport sera également assuré pour toutes les réceptions organisées durant la Conférence.

Climat

17. Au mois de novembre, les températures moyennes sont de 24° C durant la journée et de 16 °C durant la nuit. Les délégués sont priés de noter que le mois de novembre se situe durant la saison des pluies au Chiapas.

Monnaie

18. La monnaie nationale est le peso mexicain. La plupart des grandes devises internationales peuvent être échangées dans les banques locales, les bureaux de change et les hôtels. Par ailleurs, les cartes de crédit les plus répandues sont acceptées dans la plupart des endroits.

Tension électrique

19. Le courant électrique est de 120 volts et la fréquence, de 60 Hz.

Demandes d'informations complémentaires

20. Les participants sont priés d'adresser les demandes d'informations complémentaires à :

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
P.O. box 330
CH - 1218 Le Grand-Saconnex/Genève
Suisse
Tél. : +4122 919 41 50
Fax : +4122 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org